



RAPPORT MORAL 2021

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers adhérents, chers amis.

Au nom du comité directeur, je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale ordinaire et vous remercie de votre présence qui montre votre attachement et toute l'attention que vous manifestez à l'association.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'optimisme que nous nous retrouvons pour cette assemblée générale qui est toujours un moment privilégié où chacun peut s'exprimer en toute liberté et en toute confiance pour enrichir nos réflexions de fond sur l'organisation et les orientations à prendre.

Nous vivons une période compliquée. L'année 2021 l'a été, mais nous sommes plein d'espoir et j'ai une pensée solidaire et bienveillante pour tous nos adhérents et l'ensemble de notre communauté de travail en souhaitant qu'aucun d'entre vous n'ait été touché de près par cette maladie.

O
o o

Après deux années, où la crise sanitaire et toutes ses conséquences sont venues bouleverser nos fonctionnements et, d'une manière générale pour toutes les ASCE et toutes associations quelles qu'elles soient. La baisse du nombre d'adhérents s'est accélérée.

Depuis 10 ans, de manière constante, sans variation, nous oscillons entre 710 et 730 adhérents. Cette année 2021, nous avons approché le seuil jamais atteint depuis 25 ans (date de nos archives) de 650 adhérents. Une baisse très significative de 80 personnes et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont repris leur adhésion.

Dans un contexte professionnel en constante évolution, dans notre société où la perte de repères et l'individualisme se font marquants, notre fédération et nous-mêmes, sommes très attentifs à cette situation. C'est l'ensemble de notre mouvement qui doit réfléchir à des pistes pour reconquérir, fidéliser nos adhérents. Sur ce sujet, des ateliers de réflexions, de partages d'expériences avec les URASCE et les ASCE ont été mis en place lors de l'assemblée générale de la fédération, début mai. Nous sommes dans l'attente de la synthèse de ces réflexions et des actions à engager.

De facto, découle de cette diminution des effectifs, la baisse du nombre de bénévoles constituant les comités directeur qui génèrent de grandes difficultés de fonctionnement. En ce qui concerne notre ASCE, je me réjouis de la candidature de deux nouvelles personnes qui se présenteront à vous dans le courant de la matinée. Je compte sur vous pour leur réserver le meilleur accueil.

Mais, ce n'est pas suffisant, il reste 3 postes vacants et je vous demande de venir nous rejoindre si nous voulons maintenir la qualité et le nombre de prestations qui vous sont offertes.

L'année 2021, comme vous le savez, a été bien difficile pour nous tous, tant du point de vue individuel avec la perte de nos libertés, que du point de vue organisationnel de notre association.

Nous avons prévu un programme d'activités aussi dense qu'habituellement, mais la pandémie est entrée dans nos vies, nous obligeant une nouvelle fois, à modifier nos habitudes. Toutes les activités du premier semestre ont été annulées, qu'elles soient départementales, régionales ou nationales. L'activité ponton de pêche au carrelet a été maintenue.

Une reprise progressive est intervenue à partir du mois de septembre avec l'organisation, par l'ASCE 17, du challenge national de karting qui s'est déroulé à Saintes, où les participants en ont décousu sportivement sur la piste des Gonds.

Très belle manifestation appréciée de tous et je tiens à féliciter, particulièrement, toute l'équipe organisatrice emmenée par Ludovic.

Une autre manifestation nationale, décidée tardivement par la fédération, s'est également déroulée en Charente-Maritime, début décembre : le séminaire des gestionnaires d'unités d'accueil qui a réuni à Ronce-les-Bains près de 70 responsables d'UA de la France entière, une organisation locale également réussie.

S'agissant de l'activité unités d'accueil, toutes les réservations des vacances scolaires de printemps ont été annulées. Elles ont fait l'objet, comme en 2020, d'un remboursement aux séjournants, de la part de l'ASCE 17, sans justificatif.

Les séjours gratuits de printemps ont été annulés pour la seconde fois.

Pour ce qui concerne les réservations des mois de juillet et août, elles ont été toutes honorées et comme en 2020, dans le respect d'un protocole sanitaire mis en place par la Fédération et l'ASCE 17, notamment par un nettoyage renforcé des logements, qui faisait appel au civisme et à la responsabilité individuelle de chacun.

Le protocole a bien été respecté, nous n'avons pas eu de retour négatif de la part des occupants.

Aussi, les mois de septembre, octobre et les vacances de la Toussaint, ont disposé d'un excellent taux de remplissage.

Du point de vue financier, notre association se porte bien et cela malgré la perte engendrée par les annulations de séjours, mais qui ont été compensées, notamment, par toutes les activités et travaux non réalisés. Le point précis vous sera exposé lors de la présentation du bilan financier.

O
o o

Après dix années passées au sein de l'ASCE 17, Christelle Hyves a souhaité clore cette collaboration. À sa demande, l'association a répondu favorablement à la procédure de rupture conventionnelle au contrat de travail, effective à compter du 11 septembre 2021. Nous souhaitons à Christelle de s'épanouir pleinement dans son nouvel emploi.

En parallèle, avec l'aide de Pôle Emploi, nous avons procédé à un appel à candidatures et suite aux entretiens, Christelle Dubois a été embauchée au sein de l'association le 5 novembre 2021. Nous venons de renouveler par avenant son contrat en CDD jusqu'au 14 novembre 2022.

Vous vous en doutez, une année extrêmement compliquée pour l'équipe administrative gestionnaire des UA, Manuela, Jean-Philippe et Didier, notamment pour le suivi des contrats et des encaissements. Je tiens particulièrement et vivement à les remercier pour leur engagement pendant cette période transitoire.

Je m'attache à vous parler chaque année des conventions qui nous lient avec les services.
Pour ce qui concerne les logements de la DIRM SA, la convention a été signée le 14 avril 2021, son échéance est prévue le 31 décembre 2026.

S'agissant de la DDTM, la convention de mise à disposition des unités d'accueil a été signée le 2 septembre 2019. Elle prend fin, également, le 31 décembre 2026, ce qui nous permet d'entrevoir, pour ces deux conventions, l'avenir avec sérénité.

Par contre, nous sommes toujours en attente de l'intégration, par avenant dans cette convention, de deux biens situés sur le domaine public maritime que sont les Portes-en-Ré et Saint-Denis-d'Oléron.

O
o o

1971 – 2021 : 50 ans d'association, d'action sociale à la DDE, à la DDTM.

2021 est l'année du cinquantenaire de notre association.

2021 c'est aussi la COVID 19.

C'est la raison pour laquelle nous fêtons cet anniversaire cette année, le samedi 2 juillet 2022 à Rivedoux-Plage sur le site des UA de Rivedoux-Bois.

Toutes les personnes qui souhaitent venir nous rejoindre seront les bienvenues. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour fêter, comme il se doit, tous nos prédécesseurs qui ont œuvré pour le rayonnement de notre ASCE 17.

En évoquant les personnes qui ont modelé notre mouvement, j'ai une pensée émue pour Max Marcolini, président de la FNASCE de 1991 à 2006 qui nous a quittés tout récemment. Il a été entre autre, l'initiateur, le père du musée des Ponts-et-Chaussées.

O
o o

Outre le calendrier des activités qui vous sera présenté, voici quelques perspectives pour cette année 2022 :

- réaffirmer notre volonté de proposer des temps associatifs à tous nos adhérents et favoriser leur engagement au sein de l'association en proposant des activités, qu'elles soient sportives, culturelles, d'entraide ou de loisir, et à n'en pas douter, les nouvelles personnes qui sont venues nous rejoindre permettront, j'en suis sûr, de diversifier encore plus cette offre ;
- reconquérir, fidéliser nos adhérents ;
- consolider l'emploi de Christelle, notre nouvelle collaboratrice ;
- participer au développement régional et national avec la participation de membres élus aux diverses commissions fédérales ;
- poursuivre notre partenariat avec les CLAS de la DDTM et de la DIRA pour l'organisation de l'arbre de Noël ;
- réfléchir, envisager, l'achat d'une nouvelle unité d'accueil ;
- concrétiser avec la Préfecture la convention de mise à disposition des UA.

Pour conclure ce rapport moral, je terminerai en adressant mes remerciements :

- à toute l'équipe du comité directeur pour leur fidélité et leur confiance ;
- aux salariés pour leur investissement quotidien ;
- à notre Direction pour nous permettre de fonctionner ;
- aux correspondants des services, aux bénévoles pour leur aide indispensable ;
- à nos partenaires pour leur accompagnement.

Un remerciement appuyé à Jacques Hournau pour son implication depuis de nombreuses années à l'organisation des voyages des retraités. Et bonne route à Catherine et Jean-Louis qui ont repris le flambeau.

Rien de tout ce que nous entreprenons ne serait réalisable sans un véritable travail d'équipe.

Nous vivons de nouveau une période compliquée, mais nous sommes plein d'espoir. Et c'est avec cet élan positif que nous continuons à accompagner et à favoriser, modestement, la dynamique associative de notre communauté de travail.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président
Jacky MOUSSET